

Le Prix FIR des Analystes ISR 2014 est attribué à :

La comptabilité environnementale de Kering

Paris, le 17 Avril 2014 – Pour la première fois en 2014, le FIR décerne un Prix des Analystes à la meilleure initiative en matière de politique de responsabilité sociale de la part d'une entreprise privée ou d'un émetteur public Français. Ce Prix vise à stimuler et encourager les meilleures pratiques ESG (Environnement, Social et/ou Gouvernance) des émetteurs et à souligner l'importance croissante des enjeux de développement durable pour les investisseurs.

L'initiative récompensée cette année est la **comptabilité environnementale** en cours de déploiement dans le Groupe Kering. Sa filiale Puma a été la première à mettre en place une telle comptabilité, avant déploiement à l'ensemble du Groupe. Cette démarche vise à mesurer l'empreinte environnementale tout au long de la chaîne d'approvisionnement (de la production des matières premières à la distribution des produits), puis d'attribuer une valeur monétaire aux conséquences sur l'environnement et les populations des impacts causés par les activités de Kering. Ceci permet, in fine, de rendre comparables des types d'impacts différents et permet au Groupe de se doter d'un outil de pilotage de son empreinte environnementale.

Les analystes ont souligné que cette innovation pourrait être « un premier pas vers l'intégration des données RSE aux données financières », que « cet effort de quantification des impacts ESG doit être encouragé, d'autant que l'initiative s'étendra à l'ensemble du groupe en 2016 » et qu'« elle permettra des comparaisons d'une année sur l'autre ».

Pour le Prix 2014, 70 analystes et gérants européens de 37 institutions différentes représentant l'ensemble des acteurs (agences de notations extra-financières, courtiers, gestionnaires d'actifs, investisseurs institutionnels) ont voté pour désigner la meilleure pratique ESG. Si les votes français sont largement majoritaires, des allemands, des britanniques et des suisses ont également pris part au choix.

Philosophie et fonctionnement du Prix : La transition vers un modèle économique soutenable étant à accomplir, le FIR a fait le choix de récompenser non pas "la meilleure entreprise" mais la meilleure innovation constatée au cours de l'année écoulée. Il s'agit ainsi de mettre en valeur les démarches qui, imitées par d'autres entreprises, permettraient un progrès significatif vers ce modèle économique à réinventer.

Pour récompenser ces initiatives exemplaires, le FIR s'appuie sur le travail des analystes et gérants ISR européens en charge de l'évaluation des performances extra-financières des entreprises. Par leurs recherches et leurs contacts directs avec le management des entreprises, ceux-ci sont les mieux placés pour identifier, mettre en perspective et apprécier la pertinence des innovations.

Le Prix du FIR étant celui des analystes et gérants ISR européens, ils ont été sollicités à deux étapes clés permettant l'attribution du Prix :

- Première phase : ils ont été directement interrogés pour proposer les meilleures initiatives dont ils ont pu avoir connaissance.
- Deuxième phase : un comité de sélection constitué d'administrateurs du FIR, de son délégué général et de personnalités qualifiées a ensuite retenu les initiatives les plus citées et pertinentes par rapport à l'objet du Prix.
- Troisième phase : la sélection a été soumise au vote des analystes et gérants ISR.

A propos : Le FIR est une association française multipartite fondée en 2001 qui a pour vocation de promouvoir l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, courtiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place et syndicats.

Chaque année en octobre, le FIR organise la Semaine de l'ISR qui est placée sous le Haut patronage du Ministère du Développement Durable (MEDDE). En 2010, le FIR a lancé CorDial, une plate-forme de dialogue avec les sociétés cotées sur les questions de développement durable. Le FIR remet également chaque année depuis 2005, des prix et bourses aux meilleurs de travaux de recherche européens en « Finance et Développement Durable ». Ce prix est organisé depuis 2010 en partenariat avec les Principes pour l'Investissement Responsable (UNPRI)

Le FIR est avec l'AFG - Association Française de Gestion financière - et l'Eurosif l'un des porteurs du Code de transparence pour les fonds ouverts obligatoire pour ceux qui se revendiquent de l'ISR en France.

Le FIR est membre en France de la Plateforme RSE et l'un des membres fondateurs d'Eurosif.

Site web : www.frenchsif.org

Contact : Grégoire Cousté - gregoire.couste@frenchsif.org / Tél +33 (0)6 65 00 57 75